…ébreu *arba*, quatre), et le siége principal …a domination fut l'antique ville d'Hébron. … a lieu de croire que les Philistins ou Phé…ciens prenaient ces terribles montagnards … leur solde.

La réputation des Enakims était si répan…lue, que les Grecs eux-mêmes avaient une tradition très-ancienne, relatée par Pausanias, et dans laquelle figurait le nom d'Enac ou Anak, fils de la Terre et père du héros Astérius, dont le corps, haut de 10 coudées, fut découvert dans une île près de Milet.

« Voici ce que les Milésiens disent des plus hautes antiquités de leur ville : ils prétendent que leur pays porta, pendant plusieurs générations, le nom d'Anactorie, sous les règnes d'Anax, qui en était originaire, et d'Astérius, son fils. Miletus étant venu avec une armée de Crétois, la ville et le pays prirent son nom. Miletus et les siens avaient quitté la Crète pour fuir la domination des fils d'Europe. » (*Achaïca*, cap. II.)

« Il y a, devant la ville de Milet, une île nommée Ladé, de laquelle se détachèrent jadis deux petites îles, dont l'une se nomme l'île d'Astérius, parce que Astérius, qui passait pour fils d'Anax, fils de la Terre, y fut, dit-on, enterré. Le corps de cet Astérius n'a pas moins de 10 coudées de long. » (*Attica*, cap. XXXV.)

Mais la conception des *géants*, si générale dans l'Orient, n'est pas exclusivement propre aux peuples de ces contrées. On sait qu'en fait de rêveries mythologiques les peuples du nord sont bien plus féconds que ceux des pays brûlés par le soleil. Si l'ardeur du climat échauffe les imaginations, l'opacité des brouillards crée les fantômes et leur donne une taille démesurée, qui laisse bien loin les *géants* grecs et hébreux, véritables pygmées de l'imagination. Qu'on en juge. Les *géants* Jotes, Rinlhoussar, Hrinthoussar sont les premiers êtres de la création, et tirent leur origine d'Ymer. Celui-ci était né de la liquéfaction des glaces de Ginnungasap, le Chaos, sous les rayons chauds de Muspelhum. Etant tombé dans un sommeil profond, une transpiration abondante sortit de ses pores, et son bras gauche donna naissance à un homme et à une femme, desquels sortirent les Hrinthoussar; en même temps, il engendra avec son pied un autre *géant*, qui fut le père d'une autre race. Quand les fils de Boer eurent tué Ymer, toute la race des *géants* périt dans le sang de leur ancêtre, qui se répandit sur la terre comme le déluge de la Bible. Bergelmer seul, avec sa femme, put se sauver dans une huche à pain. Ymer devint le monde; son sang forma la mer, ses os les montagnes, ses dents les rochers, son crâne la voûte du ciel, et sa cervelle les nuages. Les ases, Odin, Vile et Ve, qui l'avaient tué, craignant la colère de ses descendants, se fortifièrent et reléguèrent la nouvelle race sur les bords de la mer universelle. C'est de là que les *géants* partiront un jour pour escalader l'Osgard des dieux scandinaves. Odin, moins heureux que Jupiter, ne pourra pas les repousser, et, dans le combat terrible qui s'engagera, dieux et *géants* succomberont. Le pays que les *géants* habitent en attendant s'appelle Jottunheim. La plupart d'entre eux possèdent la science de la magie et peuvent, à leur gré, prendre différentes formes de bêtes. Leurs filles sont souvent recherchées par les dieux; mais, malgré ces alliances, leur race ne peut se réconcilier avec celle des ases.

Le moyen âge eut aussi ses *géants*, mais encore rapetissés. Le *géant* des légendes de chevalerie tantôt habite des trous noirs, au fond des gorges des montagnes, tantôt est préposé à la garde d'un palais enchanté.

Parmi les *géants* légendaires, nous n'en citerons que deux : Ferragut, que Roland, neveu de Charlemagne, défit à l'aide de son illustre Durandal, et Sinnagog, dont Victor Hugo rappelle le souvenir dans son poëme de la *Légende des siècles* (le *Mariage de Roland*).

Mais en voilà assez, croyons-nous, sur le côté légendaire de la question; il nous reste à l'envisager au point de vue scientifique. A-t-il existé de véritables *géants?* Nous remarquerons tout d'abord que, parmi les auteurs de l'antiquité qui parlent de l'existence des races de *géants*, il n'en est aucun qui prétende en avoir jamais vu, ni même qu'il en existât encore de son temps. Tous se bornent à dire que les *géants* existaient à l'origine des temps, et que leur souvenir s'est conservé par la tradition poétique venue de ces premiers âges. Quant à ceux qui nous parlent de corps de *géants*, ou plutôt de squelettes retrouvés et déterrés, ils ne les ont pas vus davantage et ne font que répéter un on dit grossi de bouche en bouche. Mais ceci n'est qu'une présomption défavorable; nous emprunterons un argument décisif au *Traité de tératologie* de M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire : « Si réellement il a existé des *géants*, à quelque époque que ce soit, est-il dit dans ce savant ouvrage, leurs restes n'ont pu à coup sûr disparaître entièrement de la terre : leurs parties osseuses sont fatalement enfouies quelque part, dans les régions où ils vivaient. Qu'on n'invoque pas le temps : tous les jours on découvre, dans d'anciennes sépultures, des squelettes de Romains, d'Egyptiens, de Gaulois, et la géologie nous montre que des restes d'animaux d'une excessive délicatesse et d'une antiquité bien supérieure à celle qui appartiendrait aux prétendus *géants*, se sont parfaitement conservés dans les entrailles de la terre depuis les premiers âges jusqu'à notre époque. » On fit, dans le temps, grand bruit de la découverte du tombeau d'un certain Teutobochus, roi des Cimbres, défait par Marius, qui, assurait-on, d'après la mesure de ses ossements, devait avoir eu 30 pieds de haut. Une discussion savante s'engagea, et quel en fut le résultat? Le prétendu Teutobochus était tout simplement un éléphant. Ce fait peut expliquer bien des traditions antiques : telle épine dorsale attribuée à Polyphème ou à Antée s'est trouvée appartenir à une baleine.

Déjà Buffon écrivait : « Il est contre toute vraisemblance qu'il existe dans le monde une race d'hommes composée de *géants*, surtout lorsqu'on leur supposera 10 pieds de hauteur; car le volume du corps d'un tel homme serait huit fois plus considérable que celui d'un homme ordinaire. Il semble que la hauteur ordinaire des hommes étant de 5 pieds, les limites ne s'étendent guère qu'à 1 pied au-dessus et au-dessous; un homme de 6 pieds est, en effet, un homme très-grand, et un homme de 4 pieds est très-petit. Les *géants* et les nains, qui sont au-dessus et au-dessous de ces termes de grandeur, doivent donc être regardés comme des variétés très-rares, individuelles et accidentelles. »

Ces variétés accidentelles paraissent dues surtout à l'influence des climats. Les races du midi de la Suède, du Danemark, de la Pologne, de la Livonie, de l'Ukraine, de la Saxe, de la Prusse et de l'Angleterre, les Tartares Mandchoux ou Chinois du nord sont d'une taille de beaucoup supérieure à celle des méridionaux. Les peuplades de l'Amérique du Nord sont aussi d'une taille beaucoup plus élevée que les peuplades de l'Amérique du Sud. Cependant, vers la pointe extrême méridionale, dans la Patagonie, les habitants sont renommés pour leur haute taille.

Quant aux faits individuels de tailles exceptionnelles, ils sont extrêmement nombreux, et il ne se passe pas de foire qui ne donne lieu à l'exhibition d'un ou de plusieurs spécimens. L'histoire aussi en a enregistré un grand nombre. Ainsi Pline rapporte que, de son temps, on amena à Rome un Arabe nommé Gabbara, dont la taille était de 9 pieds 9 pouces romains, ce qui équivaut à 8 pieds 10 pouces français. Au XVI^e^ siècle parut à Rouen, selon Del Rio, un *géant* de 9 pieds. Le roi de Prusse Guillaume I^er^ avait, parmi ses gardes du corps, un *géant* de 8 pieds 1/2. Le squelette d'une jeune fille, observé par Uffenbach, avait la même taille. Vanderbroeck assure avoir vu au Congo un nègre de 3 mètres, et Lacaille aurait mesuré un Hottentot de $2^m,18$. Il y a, sans doute, en tout cela beaucoup d'exagération. En fait, les *géants* de 6 à 7 pieds sont assez rares, et nous ne parlerons que pour mémoire de la taille de quelques-uns de nos tambours-majors; mais nous devons bien une mention à celui qui, dans le drame de *Marengo*, au théâtre du Châtelet, soulevait par le collet un jeune tambour désireux d'avoir du feu, et lui faisait ainsi allumer sa cigarette à la sienne; et nous croyons, avec M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, que la taille humaine n'a pas décrû, comme le veut un préjugé universellement répandu. Après avoir prouvé que la taille moyenne des hommes civilisés de nos jours ne diffère pas ou diffère très-peu, non-seulement de celle des hommes civilisés des temps anciens, mais même de celle des hommes vivant encore à l'état sauvage, avant toute civilisation, l'illustre naturaliste ajoute : « Non, l'homme n'a pas déchu en se civilisant; il n'est pas devenu faible en devenant intelligent; il n'a rien perdu de sa force réelle et de sa grandeur première en les multipliant par l'adresse et l'industrie, et ce n'est pas en retournant sur ses pas qu'il avancera plus rapidement vers le but où ses efforts n'ont cessé de tendre, quelquefois à son insu : le développement moral, intellectuel et physique du genre humain. »

**GÉANT**, col de France (Haute-Savoie), à 3,715 mètres au-dessus du niveau de la mer, dominé par une haute cime escarpée, qui lui a donné son nom. Le célèbre naturaliste genevois, de Saussure, y passa seize jours, au mois de juillet 1768, pour y faire des observations scientifiques. Du col du Géant on découvre une vue incomparable.

**GÉANTS** (chaussée des). V. CHAUSSÉE.

**GÉANTS** (monts des). V. RIESENGEBIRGE.

**GÉANTHRACE** s. m. (jé-an-tra-se — du gr. *gê*, terre; *anthrax*, charbon). Minér. Charbon fossile, anthracite. ‖ Peu usité.

**GÉASTRE** s. m. (jé-a-stre — du gr. *gê*, terre, et de *astre*). Bot. Genre de champignons, du groupe des lycoperdons, à péridion extérieur étoilé.

— **Encycl.** Les *géastres* sont des champignons globuleux, à enveloppe double; l'enveloppe extérieure est vivace et s'ouvre en plusieurs parties étalées, rayonnant en forme d'étoile; l'enveloppe intérieure est membraneuse; son sommet est percé d'un ostiole (ouverture) par lequel s'échappent les spores ou corps reproducteurs, entremêlés de filaments floconneux, l'ensemble formant comme une poussière brun noirâtre. Les végétaux de ce genre croissent d'abord sous la terre; mais, par suite du développement de leurs rayons, ils la soulèvent; puis ils apparaissent à sa surface, quand ces rayons se renversent en bas. On en trouve environ six espèces aux alentours de Paris; elles croissent en automne sur la terre, dans les bois secs et sablonneux. La plus connue est le *géastre* hygrométrique, dont l'enveloppe extérieure, d'un brun rougeâtre, se divise en six à huit rayons souvent fendillés en losanges, et d'un blanc argentin à l'intérieur. Ces rayons se renversent en dehors quand le temps est sec, et se replient en dedans quand il est humide; de là le nom spécifique de la plante, qui est une sorte d'hygromètre naturel. L'ouverture de l'enveloppe interne s'élargit avec les progrès de la maturité. La poussière séminale est très-inflammable; on a proposé de la substituer à la poudre de lycopode. Le *géastre* diderme se distingue par l'existence de trois membranes, l'intermédiaire très-délicate, l'extérieure divisée en rayons souvent subdivisés et multifides. Ces membranes recouvrent l'enveloppe interne quand la plante dépérit.

**GÉATE** s. m. (jé-a-te — du gr. *gê*, terre). Chim. Syn. de HUMATE.

**GÉAUNE**, bourg de France (Landes), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. de Saint-Sever; pop. aggl., 583 hab. — pop. tot., 817 hab. Carrières de pierre. On y remarque : une belle halle, des débris de fortifications, les restes d'un cloître d'augustins et une église très-ancienne.

**GEAY**, village et commune de France (Charente-Inférieure), cant. de Saint-Porchaise, arrond. et à 21 kilom. de Saintes, près de la Charente; 837 hab. Belle église romane et dolmen renversé.

**GEBA**, ville d'Afrique (Sénégambie), dans le royaume de Kabou, au pays des Mandingues, sur la rive droite de la rivière du même nom, à 460 kilom. S.-S.-E. de Saint-Louis. Commerce de cuirs, de cire et d'ivoire.

**GEBA**, rivière d'Afrique, dans la Sénégambie. Elle sort d'un lac du royaume de Kabou, traverse le pays des Balantes et celui des Biafares, et se divise en deux branches qui se jettent, l'une, sous le nom de Rivière des Balantes, dans l'océan Atlantique, l'autre, dans la baie de Gonfodo, sous le nom de Geba.

**GEBAUER** (George-Christian), savant jurisconsulte allemand, professeur à Gœttingue, né à Breslau en 1690, mort en 1773. Il a laissé de savants ouvrages sur l'ancienne législation de la Germanie et le droit féodal allemand. On recherche surtout ses *Vestigia juris Germaniæ antiquissima in Taciti* Germania *obvia* (1766, in-8°). Nous citerons en outre : *Notæ et paratitla ex jure judiciario novissimo electorali saxonico* (1725, in-4°); *De originibus fœdi... germanicis* (1732); *De origine testamentorum* (1736); *De Germanorum matrimonio* (1741); *De comitiis veterum Germanorum* (1754), etc.

**GEBAUER** (Michel-Joseph), hautboïste distingué, né en 1763, mort en 1812. Il était âgé seulement de quatorze ans quand il obtint une place de hautboïste dans la musique de la garde suisse. A vingt ans, il fut admis comme alto à la chapelle de Versailles, son aptitude pour le violon égalant sa remarquable habileté sur les instruments à vent. Peut-être même fût-il devenu un violoniste de premier ordre, si un accident ne lui eût fait perdre une phalange du petit doigt de la main gauche. Pour jouer du hautbois, il se fit adapter une phalange mécanique. Nommé, en 1794, professeur au Conservatoire, il en sortit, en 1802, pour devenir chef de musique de la garde des consuls, puis de la garde impériale, et enfin hautboïste de la chapelle de l'empereur Napoléon. Cet artiste, qui a composé une innombrable quantité de marches et de pas redoublés, considérés à juste titre comme les meilleures pièces écrites en France pour les musiques militaires, succomba aux fatigues de la retraite de Russie. On doit à Gebauer, outre ses morceaux de musique militaire, plusieurs duos pour instruments à cordes et à vent, deux quatuors et des marches pour le piano. — GEBAUER (François-René), frère du précédent, professeur de basson au Conservatoire de Paris, né en 1773, mort en 1845. Après avoir fait ses premières études musicales sous la direction de son frère, il prit, près de Devienne, des leçons de basson, puis entra, à l'âge de quinze ans, comme bassoniste, dans la garde suisse à Versailles. Nommé professeur au Conservatoire à l'âge de vingt-trois ans, il fut mis à la retraite lors de la réforme opérée dans cet établissement en 1803; mais, lorsque Delcambre se retira en 1825, il fut appelé à le remplacer et conserva son poste jusqu'à sa mort. Premier basson à l'Opéra, dont il ne quitta l'orchestre qu'après vingt-six ans de service, Gebauer fit aussi partie des chapelles impériale et royale jusqu'en 1830. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1814. Ce virtuose se distinguait par la sonorité qu'il avait su tirer du basson, en corrigeant le timbre nasal de cet instrument, et par sa netteté dans l'exécution des traits les plus compliqués. Malheureusement son style était vulgaire et son chant dépourvu d'expression. Comme compositeur, il brille plus par la quantité que par la qualité et a laissé un grand nombre d'œuvres qui ne se distinguent ni par l'originalité ni par la correction. — GEBAUER (Herminie), fille du précédent, cantatrice remarquable, qui brilla longtemps dans les concerts de Paris, puis se rendit en Italie où, de 1832 à 1840, elle chanta sur les principaux théâtres. Depuis cette époque, M^lle^ Gebauer a disparu de la scène musicale.

**GEBEL**. V. DJEBEL.

**GEBELIN** (DE), érudit français. V. COURT DE GEBELIN.

**GÉBÉLY** s. m. (jé-bé-li). Nom que l'on donne, en Tunisie, aux indigènes qui habitent les montagnes.

**GEBENNENSIS DUCATUS**, nom latin du GENEVOIS.

**GEBER**, dont le nom s'écrit aussi **Yeber**, célèbre chimiste ou alchimiste arabe, connu seulement par les ouvrages très-importants qu'il a laissés. M. F. Hœfer, l'éminent historien de la chimie, qui a consacré une longue étude à Geber, croit qu'il vivait vers la fin du VIII^e^ siècle ou au commencement du IX^e^. Son véritable nom, qui était *Abou Moussah Djafar al Sofi*, indique qu'il était d'origine arabe. Les auteurs qui ont parlé de lui ne s'accordent nullement sur le lieu de sa naissance. Abouféda affirme que Geber était de Hauran, en Mésopotamie; Léon l'Africain le regarde comme un Grec converti à l'islamisme; enfin un manuscrit arabe, conservé à la bibliothèque de Leyde, porte comme nom d'auteur Geber, avec la mention *Tousensis Souficus*, c'est-à-dire *philosophe de Thus* ou *Thousso*, ville de la province de Korassan en Perse. Quelques adeptes ont appelé Geber roi de l'Inde. Mauget, qui a recueilli dans sa *Bibliotheca chemica* quelques-uns des ouvrages de Geber, donne entre autres son célèbre testament, avec le titre suivant : *Testamentum Geberi, regis Indiæ*. Toutefois, cette qualification ne doit être considérée que comme une invention des adeptes dépourvue de toute valeur historique.

Geber a exercé une influence considérable sur les alchimistes du moyen âge; Rhasès, Kalid, Avicenne le reconnaissent comme leur maître. Roger Bacon l'appelle le *maître des maîtres*, et Cardan n'hésite pas, tant son admiration pour Geber est grande, à le placer au nombre des douze plus subtils génies du monde. Beaucoup plus tard, Boerhaave, malgré le progrès de la science, cite encore Geber comme un savant estimable, dans ses *Institutiones chemicæ*. Au dire de quelques savants, le nombre des ouvrages de Geber serait extrêmement considérable; on n'en compterait pas moins de cinq cents. Cette évaluation est certainement exagérée; car il est à remarquer que, parmi les nombreux savants arabes qui se sont occupés de médecine, de pharmacie et de philosophie hermétique, plusieurs portaient, comme Geber, le nom de Yeber, Djafor ou Giaber. Quoi qu'il en soit, « Geber, dit M. H. Hœfer, est pour l'histoire de l'alchimie ce qu'Hippocrate est pour l'histoire de la médecine. » Ses ouvrages fournissent les données historiques les plus précieuses sur les commencements de l'art hermétique, et à ce titre ont été soigneusement conservés. La Bibliothèque nationale de Paris possède plusieurs manuscrits authentiques de Geber, dont voici les titres : *Summa collectionis, Complementi secretorum naturæ summa perfectionis, Compendium, Testamentum, Fragmentum de triangulis sphæricis, Libri de rebus ad astronomiam pertinentibus*. Tous ces manuscrits ont été imprimés; les premières éditions, publiées à Rome, d'après les manuscrits de la bibliothèque du Vatican, dans l'intervalle de 1490 à 1520, sont fort incomplètes. Lenglet-Dufresnoy, dans son *Histoire de la philosophie hermétique*, dit qu'en 1682 il parut à Dantzig une édition très-complète des œuvres de Geber. En dehors des ouvrages que nous venons de citer, et qui incontestablement ont Geber pour auteur, il en existe certains autres dont l'origine a été contestée : tel est le livre intitulé *Alchymia Geberi*, publié en 1545; M. Hœfer dit qu'on a révoqué en doute l'authenticité de cet écrit, mais sans en donner de raisons plausibles. On peut encore citer : *Tractatus de invenienda arte auri et argenti*, puis *Duo alii tractatus de eadem materia*, ouvrages qui, recueillis à l'état manuscrit en Orient, appartiennent aujourd'hui à la bibliothèque royale de Leyde.

« En lisant attentivement les ouvrages de Geber, dit M. F. Hœfer (*Histoire de la chimie*), on peut se convaincre qu'il n'était pas seulement un compilateur, mais un observateur consciencieux, et avant tout modeste.... Il est bien difficile, sinon impossible, de distinguer les découvertes dont l'honneur lui revient incontestablement de celles qui appartiennent à d'autres observateurs. » Le premier, Geber a parlé de l'acide nitrique et de l'eau régale, réactifs si précieux pour la chimie. Comme tous les alchimistes ses successeurs, il a cru à la nature complexe des métaux. Pour lui, les métaux résultaient de l'union de deux ou trois éléments d'une nature particulière. Ces éléments, nommés par Geber *soufre*, *mercure* et *arsenic*, n'ont rien de commun avec les corps bien connus dont ils portent les noms. La transmutation n'est que la conséquence de la séparation de ces éléments; car l'adepte qui les aurait isolés n'aurait eu qu'à les combiner en proportions diverses pour reproduire à son gré tous les métaux connus et même inconnus. C'est en



partant de ces principes que Geber a fait la description détaillée du soufre, de l'arsenic et du mercure, de l'or, de l'argent, du plomb, de l'étain, du cuivre et du fer. Geber a aussi très-bien décrit diverses opérations, telles que la sublimation, la calcination, la distillation, la dissolution et la fixation.

Les sujets qui ont attiré l'attention de Geber sont excessivement nombreux : il fait connaître, en effet, les procédés de préparation du *sel alcali* (potasse caustique), du *sel ammoniac* (chlorhydrate d'ammoniaque), du *sel d'urine* (mélange de phosphates et de carbonates de soude et de magnésie), du *crocus de fer* (oxyde de fer), de la *litharge* (oxyde de plomb), de la *pierre infernale* (nitrate d'argent), du *sublimé corrosif* (bichlorure de mercure), du *précipité rouge*, le fameux *précipité perse* de Priestley (oxyde rouge de mercure), etc. Un des premiers, Geber a appelé l'attention des savants sur les corps invisibles, impalpables, quoique matériels, les gaz, dont Van Helmont ne devait démontrer scientifiquement l'existence que sept siècles plus tard. Sous le nom d'*esprits*, Geber représente les corps aériformes comme des agents importants des phénomènes chimiques. Geber s'est montré généralement sobre de théories sur la transmutation. Toutefois, à côté de notions précises et réellement scientifiques, on rencontre des indications bizarres de recettes étranges. Ainsi il regarde les éléments constitutifs des métaux comme des médicaments universels propres à guérir toutes les maladies et même à rajeunir les vieillards. Ces panacées étaient, en général, des teintures d'or ou d'argent.

Le testament de Geber (*Testamentum Geberi, regis Indiæ*) renferme un passage qui a bien souvent stimulé l'ardeur, provoqué les recherches des alchimistes, et qui bien souvent aussi a causé de cruelles déceptions. On y lit, en effet : « On peut retirer un sel fixe des animaux, des oiseaux, des poissons. Ce sel s'obtient, comme le sel végétal, par la combustion, l'incinération, la solution et la filtration. Ce sel est un excellent fondant. Le sel retiré des cendres d'une taupe est propre à congeler le mercure, et à transmuter le cuivre en or et le fer en argent. » Que d'alchimistes, prenant ce texte à la lettre, se sont épuisés en de vaines recherches!

On a longtemps attribué à Geber l'invention de l'algèbre. Ainsi Stiefels, contemporain de Cardan, appelle l'algèbre *Regula Gebri*. Kepler, dans son livre intitulé *Harmonices mundi*, émet la même assertion; mais il est prouvé aujourd'hui qu'elle n'a aucun fondement. Elle ne s'appuyait que sur la similitude des noms.

**GEBESEE**, petite ville de Prusse, prov. de Saxe, régence et à 17 kilom. N.-O. d'Erfurt, sur la Gera; 2,100 hab. Château; brasserie; fabrique de vinaigre.

**GEBHARD**, électeur et archevêque de Cologne, de la maison comtale des Truchsess de Waldburg, né en 1547, mort en 1601. Il fit de profondes études théologiques à Ingolstadt, à Dillingen, à Bourges, à Bologne et à Rome, devint successivement chanoine d'Augsbourg (1562), de Strasbourg (1567) et de Cologne (1570), doyen de Strasbourg (1576), prévôt du chapitre d'Augsbourg (1577), et, l'année suivante, quoiqu'il eût pour compétiteur le duc Ernest de Bavière, fut promu à l'archevêché de Cologne. De rusés adversaires, qui l'accusaient de pencher vers le protestantisme, lui firent bientôt une détestable réputation, que rendit encore pire son amour pour la belle comtesse Ida de Mansfeld. Après des luttes sans nombre avec son chapitre, il se décida à embrasser le protestantisme, et épousa, en 1582, la comtesse Agnès. Il chercha à favoriser de toutes ses forces l'introduction des doctrines protestantes dans son ancien diocèse, dont il voulait faire un électorat séculier. Soutenu au début par plusieurs princes de l'Allemagne, il parvint à se maintenir quelque temps contre son successeur, l'archevêque Ernest de Bavière. Mais il fut forcé d'abandonner, en 1584, Bonn, sa dernière forteresse, et se retira alors en Hollande, où il résida jusqu'à sa mort.

**GEBHARDT** (Jean ou Janus), en latin **Gebhardus**, érudit et philologue allemand, né près de Neubourg, dans le haut Palatinat, mort en 1632. Il mena longtemps une vie errante et pauvre, et finit par obtenir une chaire d'histoire et de langue grecque à l'université de Groningue. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Crepundiorum seu juvenilium curarum libri tres* (Hanovre, 1615, in-4°), *Antiquarum lectionum libri duo* (1618); *Exilium sive libri duo carminum in exilio scriptorum* (1618), etc.

**GEBHARSDORF**, bourg de Prusse, dans la Silésie, régence de Liegnitz, cercle et à 17 kilom. S.-E. de Lauban; 2,689 hab. Tissage de rubans, toiles damassées; fabrication d'objets en bois et en corne.

**GÉBIE** s. f. (jé-bî — du gr. *gê*, terre; *bios*, vie). Crust. Genre de crustacés décapodes macroures, de la famille des fouisseurs, comprenant deux espèces, qui habitent les mers d'Europe : *La* GÉBIE *riveraine est recherchée par les pêcheurs comme un excellent appât*. (H. Lucas.) ‖ On dit aussi GÉBIOS s. m.

— **Encycl.** Les *gébies* sont des crustacés dont la forme rappelle assez celle des écrevisses. Leur enveloppe ou carapace est membraneuse, très-peu consistante, flexible, garnie de très-petits piquants, terminée en avant par une pointe peu avancée, et prolongée en arrière jusqu'à la base des pattes, qu'elle recouvre en partie; les antennes, au nombre de quatre, sont assez longues et terminées par une ou deux soies; les pattes antérieures sont en forme de pinces, avec l'index notablement plus court que le pouce; les autres pieds sont simples, velus et frangés sur les bords et à l'extrémité; la queue est formée de lames ou feuillets natatoires entiers, fort larges, marqués de côtes longitudinales; celui du milieu est presque carré, les latéraux sont triangulaires, ce qui permet de distinguer ce genre des thalassines. « Les *gébies*, dit M. H. Lucas, sont des crustacés assez rares, qui se rencontrent sur nos côtes et dans les endroits où la mer est habituellement calme. Elles se nourrissent de néréides et d'arénicoles; c'est la nuit qu'elles font leurs excursions; le jour elles se tapissent dans de petits trous ronds et assez profonds, qu'elles pratiquent à cet effet. Elles nagent principalement avec leur queue, en la repliant et la redressant alternativement avec force. » Les espèces de ce genre sont peu nombreuses. La *gébie* étoilée se trouve sur les bancs d'argile du littoral de Nice; on la recherche comme un excellent appât pour la pêche à la ligne. La *gébie* de Davis habite les mêmes parages. La *gébie* delture a été trouvée à l'île de Noirmoutiers et sur les côtes de France et d'Angleterre.

**GEBLER** (Tobie-Philippe), homme d'Etat et poëte allemand, né dans la principauté de Reuss en 1726, mort à Vienne en 1786. A la suite de voyages en Allemagne, en Danemark, en Norvége, il entra dans la diplomatie prussienne, puis passa au service de l'Autriche et devint successivement secrétaire aulique du collége supérieur du commerce, conseiller d'Etat, membre du conseil privé (1782), et vice-chancelier de la cour austro-bohémienne. On a de lui des *Œuvres théâtrales* (Prague, 1772-1773, 2 vol.), où l'on trouve une exacte observation des mœurs, mais dont le plan est généralement défectueux. Juvigny a traduit en français quelques-unes de ces pièces.

**GEBOYDE** s. f. (je-bo-i-de). Navig. Ancienne espèce de bateau dont on se servait sur les rivières et les canaux.

**GÉBUIN** ou **JUBIEN** (saint), prélat français, mort en 1082. Il était fils de Hugues, comte de Dijon. Il entra dans les ordres, devint archidiacre de l'église de Langres, puis archevêque de Lyon en 1077. On croit qu'il établit à Lyon les chanoines de Saint-Ruf et qu'il fonda l'église Saint-Pierre à Mâcon. L'Eglise l'honore le 18 juin.

**GÉCARCIN** s. m. (jé-kar-sain — du gr. *gê*, terre; *karkinos*, crabe). Crust. Genre de crustacés décapodes, comprenant trois ou quatre espèces qui vivent sur la terre, aux Antilles et en Australie.

— **Encycl.** Les *gécarcins* forment un genre de crustacés décapodes brachyures, voisin des crabes et des ocypodes, et caractérisé par un test en forme de cœur, largement tronqué en arrière; des yeux à pédicules courts et logés dans des fossettes arrondies; des pattes-mâchoires extérieures très-écartées et laissant voir une partie de l'intérieur de la bouche; la deuxième paire de pattes plus courte que les suivantes. Ce genre, par suite des démembrements qu'il a subis, ne renferme plus que trois espèces, dont deux vivent aux Antilles et la troisième en Australie. On les connaît sous les noms vulgaires de crabes de terre, crabes peints ou violets, tourlourous, cériques, etc. Contrairement à ce qui se passe chez le plus grand nombre de crustacés, ces animaux sont terrestres, et quelques-uns d'entre eux périssent même assez promptement par la submersion. Ils vivent à des distances plus ou moins grandes de la mer, et se cachent ordinairement dans des trous qu'ils creusent dans le sol; mais les uns se tiennent dans les bois humides, d'autres sur les collines, d'autres encore sur les plages basses et marécageuses. Quand il pleut, ils sortent de leurs terriers et courent rapidement; ils forment alors des bandes dont les individus se comptent par milliers; la terre en est quelquefois couverte au point qu'on est contraint de les écarter avec un bâton pour se frayer un passage. Ils sortent aussi de leurs trous, en temps ordinaire, quand ils sont pressés par le besoin, mais seulement pendant la nuit ou tout au moins au crépuscule. Ils se nourrissent surtout de substances végétales; néanmoins plusieurs auteurs les regardent comme carnassiers.

Lorsque les *gécarcins* sont effrayés ou inquiétés, ils frappent leurs pinces l'une contre l'autre, comme pour faire peur à l'ennemi; ils lèvent perpendiculairement la plus longue et marchent ainsi armes hautes et comme en état de défense; mais, moins belliqueux qu'ils le paraissent, ils continuent à fuir dans cette posture; on dit même que, si on les saisit par une de leurs pattes, ils en font volontiers le sacrifice et la laissent entre les mains de leurs agresseurs, afin de pouvoir se sauver. C'est surtout à l'époque des mues qu'ils se tiennent cachés dans leurs réduits, après avoir eu soin de les boucher; ils y restent pendant six semaines; lorsqu'ils en sortent, ils sont encore mous, et on les désigne sous le nom de *boursières*. A certaines époques, ils quittent leur retraite pour gagner la mer; ils se réunissent alors en grandes bandes, et font ainsi des voyages très-longs, sans se laisser arrêter par aucun obstacle, et en dévastant tout sur leur passage. On dit que c'est surtout à l'époque de leur ponte, et qu'ils se rendent à la mer pour y déposer leurs œufs; mais on manque d'observations précises à cet égard. « Les tourlourous, tant mâles que femelles, dit V. de Bomare, ont la queue repliée; elle s'emboîte si singulièrement dans une cavité qui est à l'écaille du ventre, qu'à peine on la distingue. On observe que celle du mâle a une forme pyramidale, tandis que celle de la femelle est d'une largeur égale jusqu'à son extrémité. Lors de la ponte, et à mesure que les œufs sortent du corps du tourlourou femelle, ils s'attachent aux filaments que forment les poils longs et raboteux dont la queue est garnie en dessous : la mère a l'art de les soutenir, de les envelopper et d'empêcher qu'ils ne tombent, ou que le sable, les herbes et d'autres corps qui se rencontrent dans sa marche ne puissent les détacher. » On mange la chair des *gécarcins*, surtout à l'époque où ils viennent de muer et où leur carapace est encore molle; on trouve dans son intérieur une matière grenue, analogue au fromage par sa consistance, et qu'on appelle *taumalin;* les créoles la mélangent avec de la farine de manioc et en font un mets très-estimé dans le pays. Le *matoutou* (c'est ainsi qu'on appelle ce mets) cause, dit-on, le flux de sang à ceux qui en mangent trop. On assure encore que la chair des *gécarcins* est quelquefois vénéneuse, notamment quand ils ont mangé des fruits de mancenillier; on reconnaît même, dit-on, cette propriété délétère à la couleur noire du taumalin. Mais ces assertions ont été mises en doute par quelques auteurs.

L'espèce type de ce genre est le *gécarcin* ruricole, d'un beau rouge violacé, qui se trouve aux Antilles. Le *gécarcin* bourreau est d'une couleur jaune rougeâtre, entrecoupée de petites lignes purpurines; on trouve cette espèce à l'île Saint-Thomas, où elle est surtout commune dans les cimetières. On range aussi quelquefois dans ce genre le crabe fouisseur de la Guyane. Enfin, on a étendu encore le nom de tourlourous aux crabes de vase ou des palétuviers, qui forment aujourd'hui le genre *uca* ou *uque*.

**GÉCARCINIEN, IENNE** adj. (jé-kar-si-niain, iè-ne — rad. *gécarcin*). Crust. Qui ressemble ou qui se rapporte aux gécarcins.

— s. m. pl. Tribu de crustacés décapodes, comprenant les genres gécarcin, gécarcoïde, uca et cardisome.

**GÉCARCOÏDE** s. m. (jé-kar-ko-i-de — de *gécarcin*, et du gr. *eidos*, aspect). Crust. Genre de crustacés décapodes, voisin des gécarcins, et dont l'espèce type habite le Brésil.

**GECHTER** (Jean-François-Théodore), sculpteur français, élève de Bosio et de Gros, né à Paris en 1796, mort en 1844. Il a débuté au Salon de 1833 par un groupe représentant le *Combat de Charles-Martel et d'Abdérame*. Son dernier ouvrage est une statue en marbre du roi Louis-Philippe pour la salle du conseil d'Etat. On cite parmi ses autres travaux : la *Bataille d'Aboukir*, à l'Arc de triomphe; le *Rhin* et le *Rhône*, sur la place de la Concorde; la *Madeleine* et *Saint Jean Chrysostome*, à l'église de la Madeleine, etc.

**GECKEN** (Philippe-Guillaume), jurisconsulte allemand, né en 1722, mort à Worms en 1791. Il compléta son instruction par des voyages et publia des ouvrages qui prouvent un vaste savoir. Les principaux sont : *Diplomataria veteris Marchiæ Brandenburgensis* (1765-1767, in-8°); *Codex diplomaticus Brandenburgensis* (1769-1785), fruit de recherches considérables; *Histoire des Slaves, particulièrement en Allemagne* (1772); *Voyage en Souabe, en Bavière*, etc. (1783-1788, 4 vol. in-8°).

**GECKO** s. m. (jè-ko — onomatop. du cri de l'animal). Erpét. Genre de reptiles sauriens, comprenant plus de soixante espèces, répandues dans les régions chaudes du globe : *Beaucoup de* GECKOS *aiment à s'introduire dans les habitations*. (P. Gervais.) *Les* GECKOS *saisissent leur proie en la happant simplement*. (T. Clavé.)

— s. m. pl. Syn. de GECKOTIENS.

— **Encycl.** Les *geckos* sont des reptiles sauriens de petite taille, à corps plus ou moins aplati, ainsi que la tête, et partout recouverts d'écailles grenues, parsemées de tubercules qui font paraître la peau comme chagrinée. Leurs jambes, écartées, sont terminées par des doigts plus ou moins élargis, aplatis à la face inférieure, qui présente une série de lames entuilées et crénelées, à l'aide desquelles ils font le vide et s'accrochent contre des corps assez lisses; ils sont aidés en cela par leurs ongles, ordinairement crochus et rétractiles. Toutefois, ces derniers caractères sont loin d'être également marqués chez toutes les espèces; ils vont, au contraire, en se dégradant de l'une à l'autre, à mesure que l'on s'éloigne des espèces types : on voit alors les doigts devenir de moins en moins propres à grimper, la queue perdre peu à peu ses franges, s'arrondir et finir même par être aplatie transversalement. Ce genre, qui comprend plus de soixante espèces, est devenu la famille des *geckotiens*. On trouve des *geckos* dans toutes les régions chaudes du globe. La région méditerranéenne en renferme quelques espèces, que les anciens ont souvent mentionnées sous les noms d'*ascalabote* et de *galéote* (cette dernière dénomination sert aujourd'hui à désigner un genre de sauriens tout à fait différent des *geckos*); la plus commune est le *gecko des murailles*, dont l'étude peut nous servir de type pour toutes les autres.

Tous les *geckos* présentent, en effet, une grande analogie dans leurs mœurs et leurs habitudes. Les uns, toutefois, sont souvent peints et diaprés des plus vives couleurs; les autres ont un aspect repoussant et presque hideux. La forme disgracieuse et la laideur de leur corps, la brièveté de leurs membres, qui rend leur marche presque rampante, leur tête aplatie comme celle de certains batraciens, leurs paupières très-courtes, qui se retirent entièrement entre l'œil et l'orbite, la lourdeur et la paresse de leurs mouvements, enfin leur vie nocturne et leur prédilection pour les endroits sales, où ils aiment à se cacher, tout cela leur donne une physionomie étrange qui les fait différer des autres sauriens et leur donne une certaine ressemblance avec les crapauds. D'un autre côté, ils ont les yeux très-grands, une pupille qui se dilate ou se rétrécit, suivant que la lumière est faible ou intense, ce qui les a fait regarder comme étant, parmi les sauriens, ce que sont les chats dans la classe des mammifères. Enfin la disposition de leurs doigts, munis de sortes de ventouses, leur permet même de marcher contre les plafonds.

« On croit, disent Duméril et Bibron, que le nom de *gecko* est une sorte d'onomatopée, un mot imitatif du cri ou du son que produit une des espèces observées des premières, ainsi que le *tockaie*, le *geitje*, sorte de voix que l'on a comparée aux sons que produisent les écuyers lorsqu'ils veulent calmer ou flatter les chevaux, en faisant claquer doucement la langue contre leur palais... Il n'y a pas de goître dans ces animaux, et nous ne savons pas comment se forme leur voix; peut-être les mouvements de la langue, et la manière dont elle est reçue dans la concavité du palais se prêtent-ils à ce bruit tout particulier, à ce cri qui a fait désigner les *geckos* sous plusieurs des noms qui semblent imitatifs des sons qu'ils produisent, tels que *gecko*, *geitje*, *tockaie*, ou, d'après l'analogie de ces sons, *claqueur*, *postillon*, *cracheur*, *sputateur*, etc. La disposition de la trachée peut aussi aider à cet effet. »

Le *gecko* ou *platidactyle des murailles* est long de 12 à 15 centimètres, d'une couleur gris cendré sur les parties supérieures, blanchâtre en dessous. Les jeunes individus sont d'une teinte plus foncée en dessus et tachée de grisâtre plus pâle en dessous. Ce reptile habite les bords de la Méditerranée; en France, il est assez commun dans le Languedoc, mais plus encore dans la Provence. C'est un animal hideux et d'un aspect dégoûtant, ayant la singulière habitude de se recouvrir le corps de poussière et d'ordures. Il recherche la chaleur et fuit les lieux bas et humides; essentiellement nocturne, il aime à se cacher dans les tas de pierres et les trous de murailles; on le trouve fréquemment aussi dans les habitations, sous les toits, surtout sous ceux des masures et des vieilles maisons. Il passe l'hiver dans son abri, sans néanmoins s'engourdir complétement. Aux premiers beaux jours, il quitte sa retraite pour aller se réchauffer au soleil; mais il se hâte de rentrer dès qu'il va pleuvoir ou quand il entend du bruit; cependant l'approche de l'homme ne l'effraye pas. Il se nourrit surtout d'insectes et poursuit jusqu'à leur ombre. Il rend des services en débarrassant nos demeures des moustiques, des cousins et des araignées.

Le *gecko* des murailles est beaucoup plus agile que la plupart de ses congénères; il change si lestement de place que l'œil a peine à suivre ses mouvements. Il grimpe avec la plus grande facilité, monte et descend sur des plans inclinés ou verticaux, même sur les corps les plus polis, arbres à écorce lisse, feuilles, marbres et le long des parois des bocaux de verre dans lesquels on le renferme. Il se tient accroché, comme les rainettes ou les mouches, aux voûtes et aux plafonds, à l'aide de ses ongles crochus, des écailles qu'il a au-dessous des doigts et des membranes qui lui forment des sortes de ventouses. Souvent il descend la tête en bas, ce qui l'a fait comparer au pic par Aristote. Tous ses mouvements s'exécutent sans bruit; de là, suivant Gessner, le nom d'*ascalabote* que lui ont donné les anciens. Cette facilité de grimper lui permet de monter jusqu'aux étages supérieurs de nos demeures, où il arrive le plus souvent par les gouttières. Il n'est pas rare, dans le Midi, de le voir pénétrer dans les appartements du quatrième étage, et Olivier en a vu rester fort longtemps immobiles, dans une position renversée, à la voûte des églises.

Cet animal a été connu de toute antiquité; les commentateurs s'accordent assez généralement à voir le *gecko* dans l'*anaka* du *Lévitique*. Salomon, qui en fait un des emblèmes de la sagesse, nous apprend que les *geckos* foisonnaient dans son palais. Il a reçu des